

Relais Services Publics

Communauté de Communes des Monts de Lacaune

Conçue conjointement par la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et l'Etat dans le cadre d'un POLE d'EXCELLENCE RURALE, la Maison des Services Publics a reçu le label RELAIS SERVICES PUBLICS.

Ce relais a pour mission d'accueillir le public, de l'informer, de l'orienter et de lui faciliter ses diverses démarches administratives et professionnelles.

Animé par un agent d'accueil, le Relais Services Publics permet le fonctionnement permanent de la Trésorerie de Lacaune, de la Chambre d'Agriculture et de la Direction Départementale de l'Equipelement.

Tous les autres services partenaires y assurent soit des présences régulières (permanences), soit le traitement facilité des formalités (agent d'accueil, bornes interactives, documentation)

DOCUMENTATION ET MATERIEL A DISPOSITION

- Documentation et imprimés administratifs
- Journaux et magazines divers
- Postes informatiques avec connexion Internet

BORNES INTERACTIVES (au rez de chaussée)

CAF

- Borne Accueil 24h/24h
- Visioguichet : 8h30 - 11h45/13h30 - 16h30

SERVICES SOUS - PREFECTURE 24h/24h

- Demande de carte grise, certificat de non gage, changement d'adresse, télépoints
- Connexion au site d'informations Services Publics.fr

CPAM (prochainement)

Totem EDF 24h/24h

Relais des Services Publics

8 rue Antoine Cambon

81230 Lacaune les Bains

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Tél. : 05.63.50.77.80

Fax : 05 63 59 70 43

Mel : servicespublicslacaune@orange.fr

<http://www.lacaune.com>



Votre point de contact avec toutes les administrations

SECTEUR SOCIAL

Conseil Général - pôle solidarité

- Assistante sociale : tous les mercredis sans RDV, 8h30 - 12h/13h30 - 17h (bureau n°1 - 1er étage)
- Assistante sociale RMI : mercredi de la 2ème et 4ème semaine du mois sur RDV, 8h30 - 12h/13h30 - 17h (bureau n°2 - 2ème étage)

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

- Administration : tous les mardis, 9h30 - 12h15 (bureau n°2 - 2ème étage)

Mutualité Sociale Agricole

- Administration : jeudi de la 2ème semaine du mois, 9h - 12h (bureau n°2 - 2ème étage)
- Assistante sociale : mercredi de la 3ème semaine du mois, 10h - 12h (bureau n°2 - 2ème étage)
- Médecine du travail sur RDV lundi, mercredi ou vendredi

CAF : borne visio-accueil (rez-de-chaussée)

URSSAF : se renseigner auprès de l'animatrice d'accueil

SIST : service de médecine du travail

Tous les mardis et les jeudis des semaines impaires administratives (salle de réunion - 2ème étage)

SECTEUR EMPLOI

Le Relais des Services Publics est un point d'accueil de la Maison Commune Emploi Formation de Castres :

Pôle Emploi : visio guichet et informatique à disposition (rez-de-chaussée)

AIPTH-CAP EMPLOI : Insertion travailleurs handicapés

Se renseigner auprès de l'animatrice d'accueil

AGRILASER : insertion dans le milieu agricole

Le 4ème mardi du mois, 13h30 - 16h30

(bureau n°2 - 2ème étage).

Tél. : 05 63 50 77 80 ou 05 63 48 40 17

Mission Locale Jeunes

Emploi formation jeunes - 26 ans

Le 3ème lundi du mois, 14h - 16h

Tél. : 05 63 51 63 20 ou 05 63 50 77 80

AUTRES SERVICES

EDF : borne au rez-de-chaussée (facturation)

OXYGENE INTERIM : travail temporaire

Le jeudi matin de la 1ère et 3ème semaine du mois

(bureau n°1 - 1er étage). Tél. : 05 63 71 29 84

MANPOWER : travail temporaire

Possibilité de rendez-vous. Tél. : 05 63 62 52 70

ou 05 63 48 40 17 - Fax : 05 63 38 67 91

SECTEUR FORMATION

Maison Commune Emploi Formation :

CIBC : bilans de compétences

Tous les jeudis matin (bureau n°2 - 2ème étage)

Tél. : 05 63 72 03 40 ou 05 63 51 63 40

AFPA : formation professionnelle pour adultes

Se renseigner auprès de l'animatrice d'accueil

GRETA/SARAPP TARN SUD : formation professionnelle

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h/13h30-17h

(rez-de-chaussée)

GRETA - Tél. : 05 63 50 77 81 Fax : 05 63 59 70 43

SARAPP - Tél/Fax : 05 63 37 27 05

Etudes Dirigées ROQUES : Formation professionnelle

Lundi matin : une fois tous les trois mois (bureau n°1 - 1er étage)

Tél. : 05 63 71 44 92 ou 05 63 35 00 78

CIO : orientation scolaire (revues à disposition)

ORGANISMES CONSULAIRES

Chambre des Métiers : formation des artisans

Se renseigner auprès de l'animatrice d'accueil

Chambre d'Agriculture

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h/13h30-17h

(2ème étage)

Tél/Fax : 05 63 37 06 21

Mel : n.assemat@tarn.chambagri.fr

CCI Castres-Mazamet

Se renseigner auprès de l'animatrice d'accueil

SERVICES DE L'ETAT

Trésor Public

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h/13h30-16h

(1er étage). Tél. : 05 63 37 05 83 Fax : 05 63 37 18 96

Direction Départementale de l'Équipement

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h/13h30-17h

Tél. : 05 63 50 77 85 Fax : 05 63 59 70 43

Sous-Préfecture de Castres

Permanence le 4ème vendredi du mois

sur RDV pris auprès de l'agent d'accueil

de 13h30 à 17h. Tél. : 05 63 50 77 80

Borne au rez-de-chaussée

Tribunal de Grande Instance

Le mardi matin sur RDV avec le Greffe

Visio guichet avec le Greffe au rez-de-chaussée

Conciliateur de Justice

Conciliation entre particuliers

Tous les 1ers mercredis matin du mois

(bureau n°2 - 2ème étage). Tél. : 05 63 75 88 35